

MEMO DES DGS/SG – APPUI A LA VEILLE ET AU SUIVI DES OBLIGATIONS COMMUNALES

Un dispositif mensuel simple pour identifier les évolutions réglementaires à examiner et sécuriser le suivi des obligations des communes.

UN BESOIN STRUCTUREL DANS LES COLLECTIVITÉS

Les communes sont confrontées à

- une **multiplication des textes réglementaires** publiés chaque mois
- des sources d'**information nombreuses et dispersées**
- un **temps limité** pour assurer une veille régulière
- une difficulté à identifier rapidement les **évolutions réellement applicables**

Dans ce contexte, la difficulté ne réside pas dans l'accès à l'information, mais dans **la capacité à repérer, parmi celle-ci, les textes qui nécessitent d'être examinés.**

UN MÉMO MENSUEL STRUCTURÉ ET OPÉRATIONNEL

Le dispositif repose sur la transmission d'un mémo mensuel synthétique, construit à partir des publications du mois écoulé.

Il s'organise autour de trois types d'informations :

- **Textes réglementaires du mois** susceptibles d'avoir un impact sur les communes
- **Echéances** à venir
- Rappels sur certaines **obligations récurrentes** ou points de vigilance

Pour chaque texte,

- Accès direct au **texte officiel**
- Accès à des **analyses professionnelles reconnues** (centres de gestion, services de l'État, associations d'élus, etc.) permettant un accès immédiat à une information fiable et opérationnelle, sans recherche complémentaire

UNE APPROCHE SOBRE ET CLARIFIÉE

Le mémo a pour objectif de :

- **signaler** les évolutions réglementaires à examiner
- **faciliter** l'accès aux sources pertinentes
- **réduire** le temps consacré à la veille

Il ne vise pas à :

- produire une analyse exhaustive des textes
- hiérarchiser les obligations
- se substituer aux dispositifs juridiques existants

Il constitue un repère mensuel, permettant de structurer le suivi réglementaire sans surcharge d'information.

Il permet de :

- **gagner du temps** dans la recherche d'information
- **limiter les angles morts**
- **sécuriser le suivi des obligations**
- s'appuyer directement sur des **sources expertes reconnues**

Public concerné

- Directions générales de petites et moyens communes
- Ne disposant pas de veille juridique dédiée

Cadre et modalités

- Envoi mensuel
- Format synthétique et rapidement lisible
- Transmission par courriel
- Accès direct aux textes officiels et aux analyses associées



CMCF44 - Cécile MAYEUR
38 chemin du Fief
44 250 Saint-Brévin les Pins
Tél : 07 44 75 48 79